

X

LA LIBERTÉ DANS L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

LE FAIT BABYLONIEN ET L'AUTONOMIE DE L'AGENT

I. Le présent exposé fait suite aux conclusions d'une communication présentée l'an dernier au X^e Congrès international de Philosophie, et d'un récent ouvrage (*Les Dieux et le Destin en Babylonie*, Presses Universitaires, Paris, 1949). Il s'agit de recherches de caractère à la fois psychologique et historique, portant sur la civilisation babylonienne; considérée à travers monuments et textes. Dans le régime babylonien du Destin, il nous a semblé découvrir l'expression capitale et supérieure de tout un âge de pensée, âge des réactions élaborées, consciemment systématisées, de l'homme aux sollicitations de l'existence, phase culminante du règne de l'*agent* entré dans sa période décisive d'organisation mentale. Choissant l'un des termes akkadiens les plus typiques et expressifs (appartenant au vocabulaire de la vie pratique et du droit, en même temps qu'au vocabulaire socio-religieux du Destin), nous avons cru pouvoir commodément exprimer, en parlant de l'« ordre *kênu* », à la

fois toute la fermeté des décisions et des engagements, la rigueur des jugements, et le caractère transcendant de l'ordre théologico-politique. Cette constance, cette permanence première des rapports (en évidente connexion avec un usage abondant de l'*écriture*) s'imposent à notre attention, lorsque nous nous demandons à *quelles conditions* l'homme peut et doit être dit *libre*, responsable, etc.

II. Une précaution de *méthode* s'impose : l'on ne tentera point d'user, pour les époques étudiées (à partir de la seconde moitié du II^e mill. av. J.-C.), d'un schéma psychologiquement inadmissible, et de parler d'une activité mentale visant à la connaissance pure ; la recherche de la vérité prise en elle-même comme valeur, ne saurait apparaître que fort longtemps après les débuts d'organisation dynamique élaborée au-dessus de l'« immédiat ». Notre règle essentielle sera de scrupuleusement veiller à ne jamais mêler le connaître avec l'*agir* et le *pâtir*, autrement dit avec la relation *agent-objet d'action* qui est au cœur de l'ordre *kênu*. La force de ce dernier ne doit d'ailleurs point inciter à le dissocier de l'action, c'est-à-dire de la décision consciente dont il est inséparable (le Destin n'est autre que la *volonté*, à exécution proche ou différée, des grands dieux). Seule est en jeu, alors, la *vie*, soit le dynamisme des rapports, perfectionné, confirmé par la *civilisation*. Bref, aussi bien que toute idée de loi impersonnelle de Destin, doit être écartée toute notion statique de « chose » ou de « donné ».

III. Étant donné tout ce qui précède, l'on sera fondé à parler, pour la Babylonie ancienne, de l'*autonomie de l'agent*, et non de liberté au sens plein du mot. C'est une alliance de volontés conscientes (volontés des dieux, du roi et de son peuple) qui fait mouvoir le monde et œuvrer la civilisation. De façon plus profonde que n'importe quelle autre religion, la religion babylonienne du Destin apparaît pénétrée d'*anthropomorphisme*, d'anthropomorphisme indissolublement lié à l'idée de force transcendante. La conception de l'agent se nuance

diversement, selon que l'on regarde les dieux, agents par excellence en lesquels se concentre toute autorité, ou bien l'homme : celui-ci — qu'il s'agisse du roi ou du simple sujet — tient du fait de la création, suprême action divine, sa raison d'être et même sa valeur. Des « destins », c'est-à-dire des intentions, pénètrent en effet l'univers, le projetant sans relâche en avant. Et, au milieu des « objets », dont chacun a son office, ressort particulièrement le « devoir » premier, la *fonction* de l'homme : le service des dieux et du roi. Or si absolue que soit cette double exigence, il n'en reste pas moins que les hommes ordinaires jouissent d'une relative latitude dans l'aménagement de leur vie terrestre, c'est-à-dire de cette vie supérieure, suprêmement bonne, qu'est la vie civilisée, et dont les grands dieux donnèrent eux-mêmes soit le modèle, soit la révélation. Subtil est donc le rapport entre ces forces d'importance inégale que signifient dieux et hommes : s'il est vrai que l'homme est, nécessairement, objet de Destin, il est exact aussi qu'il s'élève à un niveau comparable à celui d'agent, tant par la droiture de son intention (sa coopération à l'*ordre*) que par la qualité de son activité « privée », reflet, imitation, de la vie divine.

IV. Les modalités de l'action des dieux et de celle des hommes sont les suivantes. Sur le plan divin, la puissance est conjointement exercée par le *conseil* des grands dieux, sous la « présidence » de Marduk : si, d'une part, chaque dieu possède sa tâche et son domaine séparé, d'autre part, un lien très fort unit les membres de la divine collectivité. Leur inépuisable force de vie leur tient lieu de toute morale : l'on distingue seulement parmi eux, dieux redoutables et dieux secourables (la Magie, représentée par Ea, puis par Marduk, se trouvant incorporée au système du Destin, dont elle atténue la rigueur). Sur le plan strictement humain, jamais n'apparaît l'image d'un complet fatalisme, les dieux ne s'appliquant pas à régler dans tous ses détails, le cours des événements. La responsabilité juridique de l'agent humain est largement proclamée par les lois, sévères pour la plupart. A l'intérieur de ce cadre nommé par nous ordre

kênu, un idéal d'ordre plus parfait, l'*équité*, concrètement représentée par le dieu Šamaš, placée en outre sous le patronage et, peut-on dire, la responsabilité du roi (cf. le Code de Hammurabi, prologue), protège les droits du faible contre les éventuels empiétements du fort. Au milieu de cette continuelle glorification de la vie active, l'être agissant n'est encore, répétons-le, que pensée en action (non sujet ou personne connaissante et, partant, réellement libre).

V. A la lumière de ces faits et de maints autres encore, de provenance suméro-babylonienne également (cf. par ex. textes et monuments relatifs au célèbre héros Gilgameš), il semble que la personne, loin d'apparaître à la manière d'une révélation subite, d'un mystère presque, puisse être, elle aussi, objet d'étude historique. Il convient, à ce propos, de reviser l'opposition « Orient-Occident », en ce qui concerne le fait babylonien, révélateur au plus haut point, de ce devenir. La liberté véritable n'est certes point à concevoir comme ce qui ferait fortuitement explosion dans l'histoire de l'homme, mais comme ce qui mûrit en s'affirmant. C'est dans l'ordre *kênu* que nous croyons voir l'une des grandes conditions, sinon la condition première de la liberté : élevé au sommet de l'essor des techniques, solidaire de l'écriture (suprême technique de convention), cet ordre constitue en effet pour l'homme placé en face des grands dieux, le tout premier *statut d'une relative autonomie*. A travers cet ordre (illustré par une multitude de textes, parmi lesquels surtout les inscriptions royales), peut être saisie la *notion dynamique d'existence*, amplifiée dans le temps. C'est à partir de l'ordre *kênu* que, tentant soit de descendre, soit de remonter vers d'autres époques de pensée, l'on entrevoit la possibilité de déterminer et le rôle et les origines de la notion babylonienne de Destin.

Madeleine DAVID (Prague).